

## **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 MAI 2019**

Lors de sa séance du 10 mai 2019, le Conseil Municipal a adopté à l'unanimité les dossiers suivants inscrits à l'ordre du jour.

### **REQUALIFICATION DES RUES DE BEGARENNE, SAINT-CHRISTOPHE, AVENUE DE LA LIBERATION ET ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE DE FAINS – DEMANDE DE SUBVENTION AU GIP OBJECTIF MEUSE**

Les travaux de voirie 2019 concerneront les rues de Bégarenne, de Saint-Christophe, l'avenue de la Libération pour un montant estimé de 122.347€ HT et ceux sur l'enfouissement des réseaux avec remplacement de l'éclairage public la rue de Fains à Véel pour un montant de 130.528€ HT.

Sur les bases de ces montants une subvention de 84.384€ est sollicitée auprès du GIP Objectif Meuse.

### **AVENANT AU MARCHE DE REQUALIFICATION DE LA RUE HAIE-JOUBET DE LA COUCHE DE ROULEMENT DES RUES DU PRESBYTERE ET DEMOGET**

Ces travaux ont nécessité de réaliser des purges en fond de terrassement et de consolidation de la chaussée sur une surface de 320 m<sup>2</sup> rue de la Haie-Joubet et 165 m<sup>2</sup> rue Démoget pour un montant total de 19.400€HT portant ainsi le marché initial de 159.083,80€HT à 178.483,80€HT

### **PARTICIPATION A LA FORMATION Bafa D'ANIMATEURS POUR LE CENTRE DE LOISIRS – CONVENTION AVEC LA FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES**

Afin de faciliter le recrutement d'animateurs pour l'organisation de nos centres de loisirs il sera accordé une prise en charge de 50%, plafonnée à 500€, du coût de la formation Bafa pour les jeunes stagiaires âgés de 17 ans au moins et issus de la commune. En contrepartie, sur une période de deux ans, ces stagiaires devront s'engager à effectuer trois semaines d'emploi sur la commune pour le centre de loisirs d'été et une semaine pour le centre de loisirs du printemps. Une convention tripartite sera signée avec la fédération des œuvres laïques.

### **CREATION DE ZONES NON FUMEURS DEVANT LES ECOLES**

Sous l'impulsion du docteur FROMENT, en concertation avec le conseil municipal des jeunes et en partenariat avec l'association de la ligue contre le cancer et l'Agence Régionale de la Santé, deux zones non-fumeurs seront matérialisées devant nos écoles maternelle et élémentaire. Cette démarche vise à réduire l'initiation au tabagisme des jeunes et encourager l'arrêt du tabac et d'éliminer l'exposition au tabagisme passif, notamment des enfants et de préserver l'environnement.

### **PRESENTATION D'UN TABLEAU RECAPITULATIF DES INVESTISSEMENTS REALISES POUR L'AMENAGEMENT D'UN OFFICE ET DE SALLES D'EXPOSITION ET DE SPECTACLES AUX VERRERIES**

Ce tableau présenté pour information récapitule les investissements réalisés de 2013 à 2018 pour l'aménagement et l'équipement des salles de spectacles, d'exposition et d'un office dans les locaux de l'ancienne verrerie.

Le reste à charge de la commune après récupération du fonds de compensation de la TVA, et de l'encaissement des subventions est de 623.509,36€ pour les aménagements, de 56.030,90€ pour les équipements et de 28.412,78€ pour les accès et parkings, soit un total de 707.953,04€. La surface totale aménagée est de 1532,85 m<sup>2</sup> ce qui donne un prix de revient au m<sup>2</sup> de 461,85€